

PASSAGEActu

N°98 / Avril 2022

Le magazine
d'information
municipale
du Passage d'Agen



DOSSIER Une Entreprise à la Une
UPSA



Francis Garcia
Maire du Passage d'Agen

Madame, Monsieur,
Chers amis Passageois,

Au plein cœur de ce printemps fertile en événements électoraux, le beau temps nous revient, avec ses occasions de promenades, de rencontres entre voisins et amis.

Dans cette perspective, la Ville vous a préparé plusieurs belles animations.

C'est ainsi que le vendredi 20 Mai, à 20h30, dans le cadre naturel des espaces verts de la Ferme d'Estrades, le « Berger des sons » Alain Larribet vous proposera son spectacle en plein air, conçu au gré des chants et des musiques du monde qu'il a collectés au fil de ses voyages.

Dans l'après-midi du 21 mai, vous pourrez également participer à la 2^e édition de « Mai à vélo », dont le départ sera donné au Parc paysager des Maisons Éclusières. Cette balade conviviale vous permettra, dans une ambiance sympathique, de découvrir ou redécouvrir les richesses de notre Commune.

Enfin, n'oubliez pas de vous inscrire, avant le 13 mai prochain, au Concours des Maisons Fleuries et Jardins durables : ce sera l'occasion de faire admirer vos réussites florales et potagères !

Par ailleurs, ce 98^e numéro du magazine municipal inaugure une nouvelle rubrique – « une entreprise à la Une » – qui nous permettra, en les faisant mieux connaître, de mettre en valeur les entreprises du Passage d'Agen. Nos entreprises constituent le cœur économique de notre Ville, elles participent à son animation et sont d'indispensables pourvoyeuses d'emplois. La première édition de cette rubrique est consacrée à UPSA, premier employeur privé du département, qui emploie 1400 salariés, dont 230 habitent le Passage d'Agen.

Je vous souhaite une très bonne lecture !

Francis Garcia

www.ville-lepassage.fr

Sommaire

P. 3 - Enfance-Jeunesse

P. 7 - Proximité

DOSSIER

P. 11 - **Une Entreprise à la Une - UPSA**

P. 16 - Vie économique

P. 17 - Cadre de vie

P. 19 - Culture

P. 21 - Expression des groupes

P. 22 - Associations

PASSAGEActu

Directeur de la publication : Francis Garcia
Directrice de la rédaction : Brigitte Barailles
Secrétariat de la rédaction : Communication
Ville du Passage d'Agen

Crédit Photos : Ville du Passage d'Agen
Graphisme et impression : ICA concept 05 53 66 01 01
Tirage : 5500 exemplaires



La Maison des Jeunes vous invite à sa chasse aux oeufs

Samedi 30 avril
De 14h à 16h30.



Pour des vacances dynamiques : pensez Chantiers Jeunes !

Vous avez entre 14 et 17 ans ?

Présentez votre candidature aux Chantiers Jeunes **avant le 17 juin 2022** par courrier adressé à Monsieur le Maire, Mairie du Passage d'Agen, place du Général de Gaulle CS 70 004 47901 AGEN CEDEX 9 ou mdj@ville-lepassage.fr

Un programme alléchant :

canoé, cinéma, bowling, handisport, sorties à Biscarosse, au lac et Aquapark de Castera Verduzan, au lac de Gondrin, escalade à Gavaudun, activités Koh lanta, Interville, Fort Boyard, sportives, manuelles, tournoi de pétanque, sans oublier le **vendredi 26 août** le Quiz de l'été organisé par les jeunes de la Maison Des Jeunes !

Retrouvez le programme complet dès fin juin sur www.ville-lepassage.fr et sur la page Facebook de la MDJ [@maisondesjeunespassagedagen](https://www.facebook.com/maisondesjeunespassagedagen)



Choisissez votre session (limitée à 8 jeunes)

Session 1	Du 18 au 22 juillet
Session 2	Du 25 au 29 juillet
Session 3	Du 22 au 26 août



A Petits Pas en fête

Le Multi-Accueil A Petits Pas accueillera les enfants le **vendredi 10 juin** pour célébrer la Fête de la Petite Enfance.

Spectacle et goûter seront au programme.

Inscriptions scolaires



Vous avez **jusqu'au mercredi 25 mai** pour inscrire votre enfant à l'école.

Les dossiers sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur www.ville-lepassage.fr

Nous vous invitons à les déposer ensuite en mairie ou à les transmettre par mail à l'adresse suivante :

ecoles@ville-lepassage.fr

Enfance, Jeunesse

› Carnaval 2022 : retour en images



Le départ du Carnaval se prépare sur la pelouse du centre culturel



Des chariots multicolores



Comme tous les enfants Elena, Kahil et Manelle étaient ravis de dévoiler leurs déguisements



200 personnes présentes pour fêter Carnaval





Un défilé dans une ambiance familiale et conviviale



Monsieur Carnaval arrive à destination, conduit tout au long du chemin par Eloïse



A coup de pinceau, les enfants ont rendu ses couleurs à Monsieur Carnaval pour annoncer le printemps !



L'équipe du service Enfance-Jeunesse vous donne rendez-vous l'année prochaine !



Salade de riz, thon et crudités

INGRÉDIENTS

- Riz
- Thon
- Mais
- Concombre
- Ou les différents légumes qu'il te reste dans ton frigo
- Sel

1. Dans une casserole faites bouillir de l'eau salée, Lorsque l'eau est à ébullition versez le riz. Faites-le cuire 11 minutes. Egouttez et laissez refroidir.
2. Coupez les légumes en dés. Egouttez le thon.
3. Dans un saladier, mélangez le riz, le thon et les crudités. Servez frais accompagné de la vinaigrette de votre choix et savourez !

Retrouvez une nouvelle recette anti gaspi dans le prochain numéro du Passage Actuel !

Le retour de La Grande Lessive

Créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, « La Grande Lessive » est un mouvement mondial qui prend la forme d'une installation artistique éphémère, en extérieur, faite par tous et toutes, un même jour, au moyen de dessins, peintures, collages, poésies, suspendus à l'aide de pinces à linges.

Le 24 mars dernier, l'école maternelle René Bétuing exposait sa grande lessive sur le thème des ombres portées. Les écoliers de l'école élémentaire René Bétuing et les parents ont été invités à découvrir cette exposition originale !

TAP : au programme

Le respect de l'environnement est au coeur des projets portés par les animateurs du Temps d'Activités Périscolaire (TAP) à l'école maternelle Edouard Lacour.

Création d'un jeu autour du tri sélectif

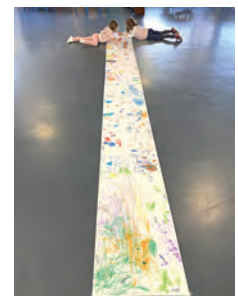
Les enfants ont fabriqué une grande poubelle compartimentée avec du carton recyclé, peinte de différentes couleurs pour représenter les catégories de déchets. Des cartes plastifiées représentant le verre, le plastique, le papier et les déchets alimentaires, viennent compléter le jeu. Sensibiliser les écoliers au tri, tout en s'amusant !

Création de « Mon livre de recettes anti-gaspi »

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, les enfants ont imaginé, après avoir échangé sur le contenu de leur réfrigérateur, 3 recettes faciles à préparer avec leurs parents. Il est possible de manger sainement avec des restes !

A l'école maternelle Ferdinand Buisson : les couleurs

Une grande fresque a été réalisée par les enfants des 3 classes. Ils ont aussi dessiné leur silhouette à la craie dans la cour, leur main pour en faire une fleur, ils ont fabriqué des arbres en cotons tiges aux couleurs des 4 saisons (bleu hivers, rose printemps, vert été, jaune automne) et des chenilles avec des pompons multicolores.



Les écoliers testent leur jeu Maternelle Edouard Lacour

Des cuisiniers en herbe Maternelle Edouard Lacour

Création d'une fresque colorée Maternelle Ferdinand Buisson

› Délivrance des cartes nationales d'identité et passeport

Depuis 2017, la carte nationale d'identité et le passeport sont biométriques et sur l'Agglomération d'Agen, seules les mairies du Passage d'Agen, de Boé et de Layrac sont équipées d'une station biométrique. Actuellement, il faut compter 8 semaines pour obtenir un rendez-vous et 4 semaines entre le rendez-vous et la délivrance du titre sécurisé. Ces délais risquant de s'allonger à l'approche des vacances scolaires et des examens, **il est donc fortement conseillé de vérifier la date de validité de votre titre afin de ne pas attendre le dernier moment pour formuler votre demande.**



La prise de rendez-vous se fait sur www.ville-lepassage.fr en page d'accueil ou auprès du service Population au 05 53 77 18 77. Si vous ne pouvez pas honorer votre rendez-vous, pensez à l'annuler afin de réduire les délais d'attente. Les retraits se font sans rendez-vous.

Enfin, pour gagner du temps lors du rendez-vous en mairie, il est possible de faire une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

› Infos élections

Inscription sur les listes électorales

Si vous n'avez pas pu vous inscrire pour voter à l'élection présidentielle, vous pouvez encore le faire pour les élections législatives.

Pour ce faire, vous avez **jusqu'au mercredi 4 mai 2022** pour faire la démarche en ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> et **jusqu'au vendredi 6 mai 2022**, pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

L'inscription sur les listes électorales est nécessaire pour faire valoir son droit de vote. Elle relève d'une démarche volontaire de l'électeur qui doit déposer lui-même sa demande d'inscription ou de modification.



Appel à candidature

La Ville du Passage d'Agen est à la recherche d'assesseurs bénévoles à l'occasion des élections législatives programmées les **12 et 19 juin 2022**.

La présence des assesseurs est indispensable afin d'assurer le bon déroulement des élections.

Envoyez votre candidature par courriel à l'adresse suivante : etat-civil@ville-lepassage.fr

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à appeler le service Population au 05 53 77 40 82.

Vote par procuration

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le vote par procuration a été assoupli et répond à de nouvelles règles.

En effet, un électeur peut désormais donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place (mandataire) devra voter dans le bureau de vote où le mandant est inscrit.

Ces nouvelles dispositions s'appliqueront aux élections législatives des **dimanches 12 et 19 juin 2022**.

Pour rappel, chaque mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France. Ainsi, un même mandataire pourra être porteur :

- › soit d'une seule procuration établie en France ;
- › soit d'une procuration établie à l'étranger et d'une procuration établie en France ;
- › soit de deux procurations établies à l'étranger.

› Contacts

Maire : Francis GARCIA

En mairie, sur rendez-vous au 05 53 77 18 77.

Conciliateur de justice

En mairie, une fois par mois sur rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie au 05 53 77 18 77.

Conseillers départementaux du canton

Béatrice LAVIT
et Jean-Jacques MIRANDE

Hôtel du Département
1633, avenue du Général Leclerc
47922 AGEN CEDEX 9
05 53 69 42 72

majorite.departementale@lotetgaronne.fr

Retrouvez l'actualité du Canton sur www.agen4.lotetgaronneaucoeur.fr

› La Police municipale à votre service...

Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Un service gratuit, ouvert toute l'année. Si vous le souhaitez, la Police municipale peut organiser des patrouilles quotidiennes pour surveiller votre domicile lorsque vous vous absentez.



Opération Tranquillité Vacances Formulaire de demande individuelle

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, **nous vous invitons à compléter ce formulaire et de vous rendre, muni de celui-ci, au poste de la Police municipale pluricommunale (PMP), avenue de Consuegra au Passage d'Agen.**

ATTENTION :

- › L'Opération Tranquillité Vacances doit être formulée au minimum 48h avant votre départ de votre domicile.
- › En cas de vacances interrompues, prévenez impérativement la PMP de votre retour au 05 53 98 64 79.

VOUS

Numéro de téléphone mobile :

Nom* :Prénom* :

Né(e) le* :à* :

E-mail :

VOTRE PERIODE D'ABSENCE*

Du (JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)

VOTRE ADRESSE (résidence à surveiller)

Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* :

Code postal* : Ville* :

INFORMATIONS SUR VOTRE RESIDENCE

Type de résidence* :

Maison Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :

Digicode d'accès à l'immeuble : Bâtiment :

Étage : Numéro de porte ou autre précision utile :

Existence d'un dispositif d'alarme* :

Non Oui. Dans ce cas, précisez lequel :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ANOMALIE

Nom* :Prénom* :

Code postal* : Ville* :

N° téléphone portable* : N° téléphone fixe* :

(un numéro à préciser au minimum)

Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ?* Oui Non

RENSEIGNEMENTS UTILES

Votre lieu de vacances : code postal : Ville:.....

Êtes-vous joignable pendant votre absence :

Non Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :

Ou à cette adresse électronique :

Autre renseignement qui vous semble utile.....

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'Opération Tranquillité Vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police municipale qui a traité ma demande.

* mention obligatoire

Date :

Votre signature :



» Faites identifier vos animaux !

La loi du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes, dite « Loi Animale », rend obligatoire l'identification des animaux domestiques.

Cette obligation prévue par l'article L. 2212-10 du Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM) consiste à identifier l'animal par tatouage (de lettres ou de chiffres sur le pavillon de l'oreille ou à l'intérieur de la cuisse) ou par l'insertion d'une puce électronique (sous la peau avec un code qui peut être déchiffré grâce à un lecteur) et à enregistrer le numéro de l'animal et les coordonnées de son propriétaire ou détenteurs successifs (nom, adresse et mentions de l'exécution des obligations administratives auxquelles ces derniers sont astreints) dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques (www.i-cad.fr).



Les chiens et les chats doivent être identifiés avant toute cession à un tiers. Il en est de même des chiens âgés de plus de 4 mois et des chats âgés de plus de 7 mois.

Les agents de police municipale sont compétents pour rechercher et constater les infractions relatives à cette identification (article L. 2212-13 du Code Rural et de la Pêche Maritime). A ce titre, ils pourront contrôler l'identification de l'animal ou son défaut en accédant au fichier national d'identification (www.i-cad.fr), ce, même sans infraction et en présence ou non du propriétaire.

Lorsque l'animal errant n'est pas identifié (et qu'il n'est pas placé en fourrière), les agents de police municipale pourront le restituer sans délai à son propriétaire, moyennant le paiement d'une somme à fixer par arrêté municipal.

En revanche, si l'animal errant n'est pas identifié, son propriétaire encourt, aux termes de l'article R.215-15-7 du Code Rural et la Pêche Maritime, une amende de 4^e catégorie.

Enfin, les particuliers désireux de faire l'acquisition d'un animal de compagnie devront, afin d'éviter les abandons, justifier désormais de la signature d'un certificat d'engagement et de connaissance des besoins spécifiques de l'espèce, dans un délai de 7 jours avant d'adopter un chien ou un chat. Le contenu de ce certificat d'engagement sera prochainement défini par un décret d'application à intervenir.

» La Fête des Voisins



La Fête des Voisins aura lieu **le vendredi 20 mai 2022**.

Vous souhaitez faire participer votre quartier à cet événement ?

Rendez-vous sur le site Internet de la Ville ou au 05 53 77 18 77 pour vous inscrire.

Téléchargez votre demande de matériel **avant le vendredi 29 avril 2022** sur www.ville-lepassage.fr

» Commémoration du 19 mars



Commémoration de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



» La ville du Passage d'Agen s'associe à la 2^e édition de « Mai à vélo »

Un mois pour adopter le vélo pour la vie !

Soutenu par le Ministère de la Transition écologique et le Ministère des sports, la 2^e édition de **Mai à Vélo** se déroulera du 1^{er} au 31 mai 2022.

La ville du Passage d'Agen s'associe à cette nouvelle édition en lançant un challenge sur son territoire via la plateforme Internet <https://maivelo.fr/> en proposant une balade à vélo « **Patrimoine Naturel du Passage d'Agen** » le **samedi 21 mai 2022 de 13h à 17h**.

Venez ainsi pédaler sous les couleurs du Passage d'Agen !

Participation GRATUITE

La Ville vous invite à participer à **une balade de 16 kms, d'un niveau de difficulté « moyen »** qui vous permettra de découvrir ou de redécouvrir les sites naturels de la Commune. Découvrez l'itinéraire proposé sur le site Internet de la Ville www.ville-lepassage.fr

Les conditions de participation ?

- » S'inscrire obligatoirement à la balade (nombre de places limité)
Pour s'inscrire 2 possibilités :
 - en ligne via le site Internet de la Ville www.ville-lepassage.fr
 - par téléphone en composant le 05 53 77 18 77 (Accueil Mairie)Date limite d'inscription : **mercredi 18 mai 2022** – 17h.
- » Être âgé(e) d'au moins 10 ans
 - Tout mineur devra être accompagné par une personne majeure et sera sous la responsabilité de son accompagnant tout au long de la balade.
- » Porter obligatoirement un casque et un gilet fluorescent le jour J.
- » Être équipé de son propre matériel et en avoir vérifié le bon fonctionnement avant le jour J.



Le jour J :

- » Rendez-vous le **samedi 21 mai 2022 à partir de 13h au Parc paysager des Maisons Éclusières, rue de la Garonne**.
- » Un point ravitaillement est prévu au niveau du square Monique Séguy.
- » L'arrivée est prévue au Parc paysager des Maisons Éclusières, rue de la Garonne où des rafraîchissements et un goûter seront servis aux participants.
- » Les déplacements tout au long du circuit découverte se feront par groupes de 10 personnes encadrés par des personnes « staff Mairie ».
- » La Police municipale pluricommunale sécurisera les traversées urbaines. (

Une entreprise à la Une



UPSA



1960



1965



1972



1974



1977

UPSA... le pionnier de l'effervescent



D'après un entretien avec

Laure Lechertier

Directrice de l'accès au marché,
des affaires publiques et de
la responsabilité sociétale
d'entreprise

De 1935 à nos jours...

UPSA, une naissance en 1935 avec la Famille Bru qui a développé un procédé innovant : **l'effervescence**.
UPSA une entreprise pionnière.

Après une première implantation à Agen, la ville du Passage d'Agen accueillera en 1971 un site de production. Avec le rachat d'UPSA par BMS en 1994, l'entreprise passe sous pavillon américain pendant plus de 20 ans. En 2019, l'entreprise renoue avec une histoire familiale en étant rachetée par le groupe japonais Taisho Pharmaceutical. Le Groupe UPSA, ancré dans le Lot-et-Garonne, qui rayonne en France et à l'international, est dirigé par Isabelle Van Rycke.



Isabelle Van Rycke

Présidente-directrice générale d'UPSA

Une entreprise au coeur du territoire Lot-et-Garonnais

Une volonté de coconstruire UPSA sur le territoire Lot-et-Garonnais avec nos différents partenaires. Dans une logique d'ancrage territorial qui vient renforcer le plan stratégique dévoilé en septembre 2021 par Isabelle Van Rycke, présidente-directrice générale d'UPSA.

UPSA place l'humain au coeur de son action : cette volonté constitue sa raison d'être.

En 1935, son fondateur, le radiologue Camille Bru, allait de domicile en domicile à la rencontre des Agenais. Cette proximité avec la population est ainsi au coeur de l'ADN d'UPSA. Forte de cet ancrage au plus près de l'humain, c'est encore celui-là qui guide aujourd'hui nos actions.



1981



1985



1991



1998



2017

Une volonté de coconstruire sans cesse avec les institutions

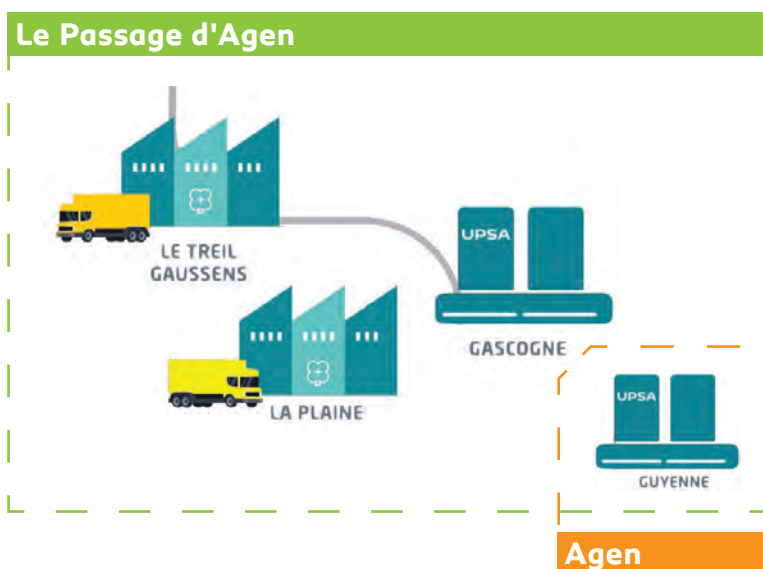
UPSA est engagé auprès du gouvernement français pour relocaliser en France, la fabrication du paracétamol. Le principe actif vient des Etats-Unis et de Chine, le projet en cours est de rebâtir une chaîne de production en France.

Le nouveau plan stratégique mené par Isabelle Van Rycke, en qualité de présidente-directrice générale d'UPSA, a notamment pour objet de :

- 】 mettre l'humain au coeur d'un nouveau projet d'entreprise en ayant la volonté de créer une culture d'entreprise commune au sein des différents sites avec une raison d'être : bien-être, bien vivre, bien agir,
- 】 valoriser l'ancrage territorial,
- 】 reprendre des parts de marché en s'étendant à d'autres catégories de médicaments et compléments alimentaires,
- 】 capitaliser sur des marques comme Donormyl, Vitamine C, Citrate de bétaine, qui n'ont jamais fait l'objet d'une politique commerciale,
- 】 s'étendre géographiquement dans des pays comme l'Afrique anglophone, le Moyen-Orient...

4 sites implantés dans l'Agglomération Agenaise :

➤ 2 sites de production, 2 sites de distribution



1^{er}
employeur
privé du
Lot-et-Garonne

92% en CDI
95,5%
des salariés à
plein temps

1325
emplois directs
sur les 2 sites

Une production 100% française

Il est important de souligner que la production est **100% française** à partir du moment où le principe actif est importé.

55 % du volume de la production est exporté vers 60 pays différents. Une capacité d'exportation énorme qui va être renforcée avec la nouvelle gouvernance mise en place.



L'humain au coeur d'un trèfle

UPSA c'est avant tout des femmes et des hommes engagés et passionnés par leur métier, totalisant une moyenne de 18 ans d'ancienneté, qui démontrent un attachement à l'entreprise.

Placer l'humain au coeur de l'action de l'entreprise, c'est aussi communiquer, informer. Des outils de communication internes sont proposés à l'ensemble des collaborateurs :

- » Une newsletter mensuelle avec des témoignages sur des sujets d'actualité,
- » Un flash hebdomadaire reprenant des éléments factuels relatifs aux productions en cours,
- » Les messages adressés directement aux collaborateurs par Isabelle Van Rycke et son Comité exécutif où sont abordés les enjeux stratégiques.

Merci à Jean-Christophe, Sabrina et Damien d'avoir bien voulu nous décrire succinctement leur activité au sein de l'entreprise et nous faire partager ce qu'UPSA représente pour eux.



“ Damien Hébert

J'occupe le poste de conducteur de procédé de fabrication. Mon métier consiste à préparer et vérifier les matières premières nécessaires à la production, puis réaliser les pesées et l'introduction dans les équipements de production de ces dernières. Le tout dans le respect des bonnes pratiques de fabrication, des règles d'hygiène et de sécurité, garantissant la qualité du produit.

UPSA est pour moi le fleuron de l'industrie locale. Un acteur du made in France, moteur de l'économie locale, qui met l'accent sur la qualité, l'innovation et participe à la promotion d'un mode de consommation plus engagé.



“ Sabrina Guillou

J'occupe le poste d'assistante d'équipe au sein du service Production sur le site de Gascogne 1 au Passage d'Agen. Cela fait 22 ans que je travaille chez UPSA.

UPSA est pour moi une belle entreprise qui m'a permis de me développer et d'acquérir des compétences dans différents domaines.



“ Jean-Christophe Frecchiami

J'occupe le poste de manager au sein d'une équipe de Production au Passage d'Agen. Mon métier est d'accompagner, d'encadrer et coordonner mes équipes afin de répondre aux besoins du marché tout en respectant les bonnes pratiques de fabrication dans le domaine pharmaceutique.

UPSA est pour moi une grosse entreprise à identité agenaise, elle représente à la fois la réussite, la pérennité de l'emploi dans le bassin agenais.





Un trèfle à quatre feuilles porte-bonheur comme logo

Lorsque le Dr Camille Bru commence à commercialiser ses médicaments, il a l'idée d'ajouter au conditionnement du Normogastryl une petite boîte en forme de trèfle à 3 feuilles, permettant de porter sur soi sa dose quotidienne du médicament.

Cette boîte, que l'on peut glisser dans sa poche, évolue vers un modèle à 4 feuilles : les trois comprimés journaliers, plus un autre pour un ami. Ce packaging original marque véritablement les esprits et, à l'initiative de son fils, le Docteur Jean Bru, le trèfle à 4 feuilles deviendra ensuite le logo et l'emblème d'UPSA.

UPSA Acteur engagé dans son territoire

La tête tournée vers l'international n'empêche pas UPSA de garder les pieds bien ancrés dans la région et le département de Lot-et-Garonne.

Grâce à cet ancrage local et à des partenariats locaux durables, l'activité d'UPSA génère près de 3 500 emplois indirects en Nouvelle-Aquitaine.

UPSA s'engage aussi auprès des jeunes et contribue à l'employabilité des ressources du département : une vingtaine d'alternants et stagiaires est intégrée chaque année sur les sites de l'entreprise.

Engagé dans la lutte contre la précarité et les inégalités, UPSA soutient les Restos du Coeur mais pas seulement, en 2020 plus de 300 000 € ont été versés à des organisations professionnelles, des associations locales dont le Sporting Union Agenais.



70%
des employés
vivent dans
l'Agglomération
agenaise

33%
de fournisseurs
régionaux



Insertion des jeunes

- › 12 nouveaux étudiants en contrat d'alternance accueillis sur 28 alternants en 2020 ;
- › Co-crédation BAC PRO conducteurs de ligne ;
- › Partenariat avec une école informatique à Agen (INTECH).



Envie de mettre de l'effervescence

DANS VOTRE CARRIÈRE ?



UPSA recrute
sur ses sites d'Agen et du Passage



EN FABRICATION



EN CONDITIONNEMENT

Rejoignez celles et ceux qui ont le Trèfle au coeur, envoyez-nous votre CV !

recrutement.upsa@upsa-ph.com

› La Boutique des Vapoteurs et SOS Smartphone 47



Deux nouvelles enseignes dans la nouvelle galerie commerciale d'Intermarché.

Leur jeune Directeur Raphaël Boumati est déjà détenteur de plusieurs boutiques identiques dans le département. Il a choisi de relocaliser ses boutiques d'Agen Jasmin au Passage d'Agen. Sur la rive gauche de la Garonne vous aurez désormais accès à la réparation de vos mobiles, mais aussi à l'achat d'un large choix d'accessoires de téléphonie neufs ou reconditionnés - **07 69 26 11 93**. Pour les adeptes de la cigarette électronique, un éventail de saveurs est proposé.

Accueil du lundi au jeudi 9h30 à 12h30 et 13h30 à 19h, le vendredi et le samedi de 9h30 à 19h sans interruption - **09 84 13 42 57**. ☺

› Le Passage gourmand

Nouvel espace de restauration rapide, il vous accueille depuis le 1^{er} mars à l'entrée du nouvel Intermarché, avenue de Verdun.

Depuis le 2 février 2022, Mathieu et Laetitia Lacan ont mené à bien le projet d'agrandissement de leur magasin.

Au-delà d'un nouveau concept dans 4200 m² totalement transformés,

ils proposent désormais une pause snacking ouverte de 7h30 à 18h30 sans interruption - **05 53 77 00 40** et demander le rayon snacking. ☺



› O2 ailes

L'enseigne a ouvert ses portes le 2 mars dernier dans la galerie marchande du nouvel Intermarché.

Emilie CAZEAUX et Magali BAIRET proposent un concept d'achat responsable dans leur boutique de prêt à porter de seconde main pour hommes et femmes.

Dans un cadre moderne et chaleureux vous découvrirez des vêtements, mais aussi des chaussures et des accessoires, vendus au poids ou à l'unité, pour tous les âges et tous les budgets. Elles proposent également à des créateurs d'artisanat local un espace d'exposition pour promouvoir leurs réalisations.

Souhaitant véhiculer des valeurs autour du « mieux consommer », Emilie et Magali vous accueillent du lundi au samedi de 9h à 19h pour dénicher la bonne affaire.

Enseigne à visiter régulièrement - **05 53 86 01 98**. ☺



› Viva la Vie by GABY

Le salon de coiffure Viva la Vie by GABY a suivi Intermarché dans sa nouvelle formule.

Kelly et son équipe coiffent les dames, les enfants, ainsi que les messieurs, dans un bel espace barbier qui leur est dédié.

Un large choix d'accessoires, bijoux, sacs à main et foulards attirera sans nul doute votre regard.

Le salon vous accueille le lundi de 10h à 18h et du mardi au samedi de 9h à 19h.

Les rendez-vous sont pris par téléphone mais aussi en ligne via la plateforme [planity.com](https://www.planity.com) - **05 53 96 70 78**. ☺



Reportage effectué par

Isabelle Roumazeilles

Conseillère municipale déléguée en charge des Commerces de proximité, des Entreprises et de l'Emploi.

Zoom travaux

Promenade des Poètes

Fabrication et mise en place d'une pergola par le service des Espaces verts, section comprise entre la rue Frédéric Mistral et la route de Nérac, pour marquer l'entrée de la Promenade des Poètes. Plantation de 12 rosiers grimpants pour habiller ce nouvel équipement.



Panneaux pédagogiques

L'implantation de cette signalétique complète le mobilier urbain du Parc paysager des Maisons Eclusières, rue de la Garonne.



Extension du Centre de Santé pluricommunal

Travaux d'extension démarrés le 1^{er} février 2022. Durée du chantier 10 mois.



Piste cyclable

1^{ère} tranche des travaux de création d'une bande cyclable avenue de Verdun, entre le giratoire de Consuegra et le Pont de Pierre, avec mise en accessibilité des trottoirs.



Trottoir

Sécurisation et mise en accessibilité du trottoir à l'intersection de la rue Victor Duruy et de la rue Camille Saint Saëns.



Printemps des Poètes



La Ville a proposé à ses habitants de participer au Printemps des Poètes en égrenant des animations sur la période du 12 au 28 mars.

La Promenade des Poètes était une destination incontournable pour accueillir de petits jardins « Land'Art » réalisés par le service des Espaces verts qui invitait également les promeneurs à s'essayer gratuitement à cet art éphémère en s'aidant des matériaux disponibles sur site.

Qu'est-ce-que le Land Art ?

Il s'agit d'une tendance de l'art contemporain qui utilise les matériaux de la nature et son cadre. Ces oeuvres, le plus souvent créées en extérieur, sont éphémères car elles sont exposées aux éléments. Une fois disparu, il ne reste plus que leur souvenir photographique.



A noter également que 3 nouveaux poèmes sont venus enrichir les présentoirs déjà présents sur la Promenade des Poètes. Les Passageoises et les Passageois ont pu les découvrir notamment en assistant au concert de harpes donné par l'association « Harping'Bag » le 26 mars dernier.

Label Villes et Villages Fleuris



Le jury régional accueilli en Mairie le 1^{er} juillet 2021 a pu découvrir le territoire communal à l'aide d'une vidéo de présentation mais surtout au travers d'un circuit à vélo permettant de visualiser les actions entreprises par les habitants, la municipalité et les services municipaux autour du cadre de vie.

Cette démarche commune permet à la Ville de conserver sa 3^e fleur.



Concours communal des Maisons fleuries et Jardins durables

Partagez votre passion pour votre jardin, votre potager, la végétalisation de votre balcon ou de votre terrasse, en vous inscrivant gratuitement **avant le 13 mai** au Concours communal des Maisons fleuries et Jardins durables.

Inscription mode d'emploi :

- 1 Choisissez la ou les catégories dans lesquelles vous souhaitez concourir.
- 2 Complétez votre bulletin d'inscription, soit :
 - en retournant le bulletin ci-dessous à la Mairie
 - en complétant votre bulletin en ligne sur le site Internet de la Ville.



Passage du jury communal le mardi 17 mai 2022.

Les membres du jury prendront en compte dans leur évaluation, les aléas climatiques tels que le froid ou la sécheresse.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Flourissement : diversité botanique, harmonie des couleurs, volume, qualité d'entretien...
- Les arbres et les arbustes : diversité botanique, qualité d'entretien ...
- Actions en faveur des ressources naturelles : économie d'eau, réduction des pesticides, recyclage des déchets verts...



Bulletin d'inscription Concours communal Maisons fleuries et Jardins durables 2022

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. Mail :

Nous vous remercions de cocher la(les) case(s) correspondant à la(aux) catégorie(s) pour laquelle (lesquelles) vous concourez :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Potager | <input type="checkbox"/> Maison avec jardin visible de la rue |
| <input type="checkbox"/> Jardin durable | <input type="checkbox"/> Décor voie publique |
| <input type="checkbox"/> Jardin collectif | <input type="checkbox"/> Balcon ou terrasse fleuries |
| <input type="checkbox"/> Hôtel ou commerce | <input type="checkbox"/> Jardin en herbe (- de 15 ans) |



Bulletin à retourner avant le vendredi 13 mai 2022 :

Mairie - Accueil - Place du Général de Gaulle - CS 70004 47901 AGEN cedex 9



23/02/21 - Une centaine de spectateurs a assisté à la représentation du spectacle « Chapeau ».



05/03/21 - Découverte du conte musical et familial « Marre, marre, marre »

» Chapeau !

Poésie et douceur pour ce premier Rendez-vous des Petits de l'année présenté par la compagnie Estival. Un beau spectacle musical proposé par le concertiste Thierry Bazin et le marionnettiste Antoine Quievreux avec, en toile de fond, des références au peintre René Magritte et à Charlie Chaplin.

» « Marre, marre, marre »

Touchant et intelligent, le spectacle « Marre, marre marre » abordait, à l'approche de la Journée Internationale des Droits des Femmes, la question de l'égalité entre les filles et les garçons. La comédienne Carole Hobart, accompagnée de son accordéon diatonique, a embarqué petits et grands dans le combat contre les idées reçues des écoliers Zaza et Coco.

» Inscrivez-vous !



Deux scènes installées en Coeur de Ville seront à la disposition des musiciens amateurs ou confirmés le **samedi 18 juin** en soirée.

**Vous chantez ?
Vous avez un groupe ?
Vous souhaitez participer à la Fête de la Musique ?**

Vous avez **jusqu'au 27 mai 2022** pour vous inscrire auprès du Pôle Actions culturelles au 05 53 98 64 78.

» Alain Larribet est « Le Berger des sons »

Nourri par ses voyages et passionné d'instruments ethniques et traditionnels, le musicien, chanteur et compositeur, Alain Larribet mêle musiques du monde, contes, poésie et jazz.

L'artiste compose et crée pour l'audiovisuel, ainsi que pour des spectacles de danse et de cirque. Aujourd'hui, il accompagne sur scène Murray Head et Yannick Jaulin.

Artiste en résidence de médiation culturelle

Du 18 au 20 mai 2022, Alain Larribet mènera des ateliers Découverte autour des instruments de musique du monde auprès des écoles maternelles et des structures d'accueil de loisirs municipales.



Le spectacle « Le Berger des sons » viendra clore cette résidence le **vendredi 20 mai à 21h**, sur les espaces verts de la Ferme d'Estrades, rue Albert Schweitzer. Un Food truck et des producteurs locaux seront présents à partir de 19h30 pour permettre aux visiteurs de se restaurer en toute convivialité.

Rens. : Pôle Actions culturelles au 05 53 98 64 78.

» Et toujours...

« JOSELLE RACONTE »

Lectures d'albums
Deux samedis par mois
Dès 3 ans

« LES TRÉSORS DE PETIT TOM »

avec Anne-Françoise
Lectures et comptines
Un mercredi par mois
De 0 à 3 ans

« ATELIER D'ÉCRITURE »

avec Daniel Fabre
de l'association Amis Mots
Le premier mardi du mois
Public adulte

« COMITÉ DE LECTURE »

avec l'équipe de la Médiathèque
Le deuxième mardi du mois
Public adulte.

N'hésitez plus
rejoignez
les Rendez-vous
de la Médiathèque
Agnès Varda !

» Les rendez-vous de la Médiathèque Agnès Varda

Du 3 au 31 mai

EXPOSITION

« HISTOIRE DU CINÉMA ET ILLUSIONS D'OPTIQUE »

Découvrez l'histoire du cinéma et de l'image animée à travers des instruments cinématographiques, des livres et les lanternes magiques.



« UNE HISTOIRE ET AU LIT ! »

Crée en 2021 pour garder le lien avec les lecteurs de la Médiathèque, l'animation virtuelle "Une histoire et au lit" fait son grand retour.

Retrouvez chaque soir, en famille, une histoire sur mediatheque-lepassage.fr et n'oubliez pas : **une histoire et au lit !**



Samedi 18 juin à 10h

LECTURE MUSICALE HORS LES MURS.

Le mois de juin rimant avec musique et premiers rayons de soleil, l'équipe de la Médiathèque et Joselle vous proposent une lecture sur l'espace vert situé devant la Médiathèque, sur une libre adaptation du conte musical russe « **Pierre et le loup** ».

» Rappel des horaires d'ouverture

Hors vacances scolaires

Du mardi au vendredi
de 10h à 13h et de 15h à 18h.
Le samedi de 9h à 12h.

Pendant les vacances scolaires

Du mardi au vendredi
de 10h à 17h

Retrouvez toutes les informations sur mediatheque-lepassage.fr

Élus de la majorité

Alors qu'elle était parvenue, au prix d'importants efforts d'économies de gestion, à réduire d'un tiers son endettement, notre Ville est aujourd'hui confrontée à des conditions financières très défavorables. Celles-ci nous sont imposées aussi bien par la situation économique nationale que par les décisions budgétaires particulièrement pénalisantes de l'État et de l'Agglomération d'Agen.

1. Ainsi, contrairement aux affirmations du Gouvernement, nous subissons – comme d'autres communes – une baisse régulière de la dotation globale de fonctionnement (DGF) que l'État doit verser aux collectivités territoriales. Notre ville accuse ainsi un déficit de plus de 50 % de sa DGF depuis 2015 (soit 700 000 €). Et nous perdons encore chaque année 35 000 € supplémentaires !
2. Le 22 mars dernier, le rapporteur du budget a été auditionné par l'association France urbaine, qui regroupe les grandes villes de France. A cette occasion, il a annoncé que M. Macron demanderait un nouvel effort de 10 milliards aux collectivités locales s'il est réélu « pour redresser les finances publiques ».
3. Cette volonté gouvernementale de réduire les recettes des communes est aggravée par la hausse de l'inflation, évaluée – pour l'instant – à 4,5 % pour la seule année 2022. C'est ainsi que les dépenses d'électricité et de gaz de la Ville vont augmenter de 35 à 40 % au minimum, puisque les communes ne bénéficient pas des tarifs réglementés applicables aux particuliers : chauffer les écoles, éclairer l'ensemble des bâtiments communaux ainsi que les installations du complexe sportif, va donc coûter un tiers de plus à partir de cette année !
4. En outre, le Gouvernement vient d'annoncer – comme par hasard à la veille de l'élection présidentielle – une augmentation du point d'indice des agents publics d'environ 3 %, à laquelle s'ajoutera, le 1er mai, une revalorisation du SMIC comprise entre 2,4 et 2,6 %. Le Gouvernement a donc décidé d'aggraver ces dépenses – importantes mais légitimes celles-là – par des mesures supplémentaires de réduction des recettes des communes.
5. Et comme si cela ne suffisait pas, voilà que l'Agglomération d'Agen a elle-même décidé de réduire encore les ressources de ses communes membres. C'est ainsi qu'au terme de 2022, elle nous aura privé d'une recette de 138 000 € que nous percevions chaque année au titre de la Dotation de solidarité communautaire : soit l'équivalent de ce que vont nous coûter les augmentations salariales annoncées.

Pourquoi de telles ponctions sur les budgets de nos communes ? Parce que, de la même manière que l'État « tond » les collectivités pour combler un déficit qu'il est incapable de maîtriser, il s'agit pour l'Agglomération de réduire ses contributions aux communes pour financer son programme d'investissements démesuré.

Pertes de ressources, augmentation des dépenses : autant de raisons pour lesquelles, cette année, notre Ville est contrainte de rompre avec la stabilité fiscale qu'elle connaissait depuis 2009. Il nous faut donc augmenter de 5 points le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, ce qui maintiendra notre taux d'imposition au niveau le moins élevé des 5 communes les plus peuplées du Lot-et-Garonne. C'est à cette condition que nous pourrions préserver et développer les services rendus à la population du Passage d'Agen (fonctionnement des écoles, services et prestations

du CCAS, extension du centre de santé, entretien de la voirie et des équipements urbains...) et procéder aux investissements indispensables à la vie de ses habitants (aménagement paysagers, isolation thermique des écoles afin d'améliorer le confort de vie de nos enfants, mise en accessibilité de tous les bâtiments publics pour les rendre abordables aux personnes à mobilité réduite...).

Les élus de la majorité municipale :

Brigitte BARAILLES, Jean-Jacques MIRANDE, Cécile FAGET, Daniel MEYNARD, Marie-Thérèse FOUQUET, Jean-Michel BELAIR, Laurence PINHEIRO, Denis BERTOUILLE, Myriam VEZINAT, Pierre-Yves PORTEJOIE, Isabelle ROUMAZEILLES, Pascal LECUREUIL, Jean-Claude DISSES, Mickaël PETIT, Patricia SAZI, Béatrice DUCCEL, Corinne PELLETIER, Michel BORDENEUVE, Amal KABACH, Frédéric DOUCET, Fabienne BAURENS, Abdou Kadri MOUMOUNI et Francis GARCIA.

Élus de la minorité

Nous sommes le 22 mars 2022, le journal sera distribué mi-avril. Nous sommes tous marqués par l'Ukraine, on ne peut que proposer l'aide de notre commune aux personnes déplacées. Un comité d'entraide a été mis en place en concertation avec la majorité. Il coordonnera les actions de tous. Un schéma public de valorisation des déchets de demain (2022-2030) a été voté à l'agglomération. Le Passage a voté contre à l'unanimité. La modification de la collecte des déchets verts a pour objectifs attendus une économie de fonctionnement, une refonte de la collecte et une équité territoriale. La mise en place d'une collecte avec broyage des branches sur RV nous interroge. Notre commune a une bonne partie en zone urbaine comment ce service va-t-il être géré ? Une nouvelle collecte de biodéchets hebdomadaire sera mise en place et une collecte ordures ménagères par quinzaine. Qu'est-ce que sont les biodéchets ? Serons-nous tous capables de différencier les deux ? Quel est le risque de dépôts sauvages ? Il nous faut également s'interroger sur le débat d'orientation budgétaire qui envisage une augmentation de la taxe foncière part communale. Des travaux ont été engagés par la majorité municipale (chemin des poètes, maisons éclusières, bois Viguié, ...) coût du centre de santé, désendettement mais la voirie est toujours dans un état critique et piste cyclable, récupérateur d'eau, économie d'énergie (photovoltaïque) peu développées. Nous sommes à votre écoute pour le vote du budget au mois d'avril.

Gilles FRÉMY, Michel DURAND, Jean-Louis JIMENEZ, Catherine CANGUILHEM et Serge CUESTA.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie nous touche et des familles ukrainiennes obligées de quitter leur pays en guerre, sont arrivées au Passage. Certaines logées par la mairie, d'autres chez l'habitant. Dans ces moments difficiles Passageois et associations ont fait preuve de grande solidarité. Merci.

Corinne GRIFFOND

» Le Photo Club Passageois

Les **21 et 22 mai 2022** l'association présentera une exposition au centre culturel Pierre Lapoujade. A cette occasion, vous pourrez découvrir les productions photographiques réalisées dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaire) par les enfants des écoles de la Ville, ainsi que par les jeunes des centres sociaux d'Agen.

Rens. : 07 67 09 10 59. ☎

» ASP Tennis

Au mois de mai, l'actualité de l'AS Passage Tennis sera internationale avec un tournoi de Beach tennis **les 7 et 8 mai** et le Passagespoirs **du 18 au 28 mai**, tournoi regroupant les meilleurs joueuses et joueurs mondiaux de moins de 12 ans.

L'entrée est gratuite et une journée d'activités gratuites pour tous aura lieu le jour des finales !

Rens. : 05 53 87 62 85. ☎

» Les temps forts de la SAHALP

La Société Archéologique, Historique, Artistique et Littéraire du Passage d'Agen présente ses prochains rendez-vous :

Vendredi 29 avril à 18h au centre culturel : conférence donnée par Daniel Vanwaterloo à l'occasion de la sortie de sa revue « Les Bastides en Lot-et-Garonne ».

Samedi 30 avril : participation au salon de la généalogie de Boé.

Samedi 21 mai : visite sur le thème des bastides « Monflanquin et le musée des bastides ».

Samedi 24 juin à 18h au centre culturel, conférence donnée par Christian Jacq : « L'Abbé BISSIERES : sa vie et son œuvre ».

Demandez la dernière revue ou un ancien numéro par mail à l'adresse suivante

christian.jacq47@gmail.com ou par téléphone au 05 53 95 41 45. ☎

» La salle Pascal Cecchetto

En décembre 2021, les associations Le Vélo Club Le Passage et l'ASP Cyclisme ont fusionné pour devenir l'Entente Cycliste Passageoise. La Ville a permis à la nouvelle association de faire de la salle n°2 du Complexe sportif Saint-Germes son siège social. Selon le souhait exprimé par son Président et son Vice-Président, la salle a été dénommée « salle Pascal Cecchetto », lors de l'inauguration du 19 mars.

Pascal Cecchetto, cycliste au Vélo Club Le Passage, major des sapeurs-pompiers et volontaire à la caserne passageoise, agent des services Techniques de la Ville, était très actif dans le milieu associatif. Il est décédé en avril 2013. ☎



» Ecole de Parachutisme : faites le grand saut !

L'Ecole de Parachutisme d'Agen, située à côté de l'aéroport du Passage d'Agen, organisera ses journées Portes ouvertes **les 29, 30 avril et 1^{er} mai** prochain.

Comme chaque année, la vidéo, de l'équipement du passager à la sortie de l'avion, en passant par l'ouverture du parachute, sera offerte à toute personne effectuant un saut en tandem durant ces 3 jours.

Montée à 4000 m en avion, chute de 50 secondes à 200 km/h, 10 minutes sous voile, décollez pour une montée d'adrénaline !

Rappel des conditions :

- » mineur de plus de 15 ans autorisation parentale,
- » moins de 100 kg, habillé, chaussé et en ayant mangé (pesée de contrôle effectuée le jour du saut),
- » certificat médical d'aptitude pour le parachutisme fait par le médecin traitant.

Réservation obligatoire au 05 53 68 23 00. ☎



» Passerelle Musicale en Agenais



Le **vendredi 20 mai 2022**, Sarah Iancu, violoncelliste solo de l'Orchestre du Capitole à Toulouse, et David Bismuth, pianiste à la carrière internationale, animeront 2 séances pour les écoliers du Passage d'Agen et de l'Agglomération Agenaise.

A 20h30, le duo proposera un concert de musique classique dans la salle paroissiale de l'église Sainte Jehanne, l'entrée se situant derrière l'église, rue Charles de Foucaud.

Libre participation. Rens. : 07 84 07 32 84. ☎

Agenda

Dimanche 24 avril

RENCARDS PASSAGEOIS

organisés par l'association Du Vieux Volant au Pot Percé
De 10h à 12h – Parking Hypermarché Casino.
Rens. : 06 07 67 24 64.

Vendredi 29 avril

CONFÉRENCE DONNÉE À L'OCCASION DE LA SORTIE DE SA REVUE « LES BASTIDES EN LOT-ET-GARONNE »

organisée par la SAHALP et animée par Daniel Vanwaterloo
18h - Centre culturel.
Rens. : 06 03 92 46 82.

Du samedi 30 avril au dimanche 8 mai

EXPOSITION DE PEINTURE

organisée par La Palette Passageoise
De 14h à 17h30 – Ferme d'Estrades.
Gratuit. Rens. : 05 53 96 30 24.

Samedi 7 mai

SPECTACLE DE VARIÉTÉ FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

présenté par L'ART-SCENE en partenariat avec Destination Chant et Musique
20h30 – Centre culturel, salle Jean Ferrat.
Rens. : 06 10 85 36 07.

Vendredi 13 mai

MARCHÉ AUX FLEURS

organisé par l'APE Louis Vincens
De 15h30 à 18h30 – Ecole maternelle Louis Vincens.
Rens. : 06 79 41 60 44.

Du vendredi 13 mai au dimanche 15 mai

EXPOSITION DE PEINTURE

organisée par Laurette Gimet
9h-12h / 14h-19h – Bergerie de la Ferme d'Estrades.

Dimanche 15 mai

CONCERT RYTHM'ARC EN CIEL ET LA BOITE AUX CHANSONS

15h – Rosette.
50 choristes interprètent de la variété française, des chansons d'hier et d'aujourd'hui.
Libre participation.
Rens. : 06 11 40 49 09.

Vendredi 20 mai

CONCERT DE SARAH IANCU, VIOLONCELLISTE ET DAVID BISMUTH, PIANISTE

organisé par la Passerelle Musicale en Agenais
20h30 - salle paroissiale de l'église Sainte Jehanne.
Libre participation.
Rens. : 07 84 07 32 84.

Samedi 21 mai

et dimanche 22 mai EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

organisée par le Photo Club Passageois
De 10h à 22h le samedi, de 10h à 18h le dimanche – Centre culturel, salle Marguerite Duras.
Rens. : 06 58 62 70 56.

Dimanche 29 mai

RENCARDS PASSAGEOIS

organisés par l'association Du Vieux Volant au Pot Percé
De 10h à 12h – Parking Hypermarché Casino.
Rens. : 06 07 67 24 64.

Samedi 4 juin

CONCOURS DE PÉTANQUE

organisé par la Pétanque Joyeuse
De 13h30 à 22h – Halle des Maisons Eclusières.
Rens. : 06 75 29 76 15.

Judi 9 juin

EXPOSITION DE PEINTURE

organisée par Passage Accueil
De 14h à 18h – Ferme d'Estrades.
Rens. : 06 70 11 02 55.

Vendredi 10 juin

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

de l'association Baile Flamenco
20h – Rosette.
Chants, danses et guitare.
Entrée gratuite.
Rens. : 06 20 02 05 07.

Samedi 11 juin

SPECTACLE DE DANSE EN PLEIN AIR

organisé par l'association Baile Flamenco
A partir de 16h
Place de la République.
Rens. : 06 20 02 05 07.

Dimanche 12 juin

VIDE-GRENIERS

organisé par l'association Bellevue & Quartier Est
De 6h à 18h – Bellevue.
Rens. : 06 20 49 78 03.

SALON RADIO DE L'AGENAIS

organisé par l'ADRASEC 47
De 8h à 16h – Centre culturel, salle Jean Ferrat.
Rens. : 06 03 47 18 31.

Samedi 18 juin

et dimanche 19 juin

SPECTACLES présenté par la Compagnie PerBacco
Spectacle adultes : samedi à partir de 20h30
Spectacle enfants/ados : dimanche à partir de 15h Rosette.
Rens. : 06 23 00 98 98.

Lundi 20 juin

DON DU SANG

organisé par l'AFPS
De 15h à 19h – Centre culturel, salle Jean Ferrat.
Rens. : 06 66 29 61 28.

Vendredi 24 juin

GALA DE FIN D'ANNÉE

de Destination Chant et Musique
20h30 – Rosette.
Rens. : 06 10 85 36 07.

CONFÉRENCE « ABBÉ BISSIÈRES »

organisée par la SAHALP
18h – Centre culturel, salle Jean Ferrat.
Rens. : 06 03 92 46 82.

Samedi 25 juin

et dimanche 26 juin

VIDE-GRENIERS organisé par l'ADEPAPE
A partir de 14h – Parking du Centre culturel.
Rens. : 06 20 02 05 07.

Société des Courses de l'Agenais

Hippodrome d'Agen-La Garenne



Dimanche 24 avril dès 13h30
Entrée gratuite pour les -25 ans.

7 courses de trot

Lundi 9 mai dès 13h30

Entrée gratuite.

7 courses

Mardi 21 juin dès 11h30

Entrée gratuite.

8 courses de trot

Samedi 25 juin dès 16h

Entrée gratuite.

8 courses de trot

3 espaces de restauration (réservation restaurant au 05 53 96 23 66).

Le Berger des Sons

Alain Larribet

Vendredi
20 Mai
à 21h

Jardins
Ferme d'Estrades



RESTAURATION SUR PLACE

Food truck et producteurs locaux
à partir de 19h30

Public à partir de 7 ans

VILLE 
Le Passage d'Agen
Lot et Garonne

Contact : Mairie - Actions culturelles
05 53 98 64 78 / www.ville-lepassage.fr

Gratuit